

**Procès-verbal du Conseil
d'Administration
Séance n° 4
Mardi 27 avril 2021**

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme ORAIN, BRUNEL, PIVARD, HOUDAYER
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mmes Ficat, Serhan, Baillot, Jauffrit, Saint-Lo, M. Loquais et Rouillard
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : Mme Foucher, Garreau, Carcel, et Ms. Dailly, Paris
- *Représentants des Elèves* : M. Elouan Goaziou
- *Représentants des Agents* :
- *Représentant du Département* :
- *Représentant Commune* : M BOUYER
- *Représentant de la Communauté Urbaine* :
- *Personnalité qualifiée* : Monsieur Bordron
- *Invitées (professeures en formation)* : Mmes Claude et Cornuauud

Excusé : Monsieur Landier (n'est pas parvenu à se connecter)

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18h 06 et désigne, comme secrétaire de séance : Marielle Saint Lo

Du fait du contexte sanitaire, le CA se tient en distanciel.

Mme la Principale demande l'autorisation pour Mmes Claude et Cornuauud d'assister aux travaux de la séance. Les membres du CA ne s'opposent pas à ce que ces deux professeurs assistent en auditrices muettes au CA.

1.Approbation de l'ordre du jour

Mme la Principale fait lecture de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

2.Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 15 février 2021

Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 15/02/2020

Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

18 Heures 19 : arrivée de Madame Carcel

3.DBM pour information et pour vote

Précisions apportées par Madame Pivard, gestionnaire : une subvention a été demandée au CD pour le câblage électrique et informatique nécessaire à la création de la salle informatique en salle 01. En juin, la réponse (positive ou négative) sera connue.

La DBM soumise au vote permettrait d'acquérir du mobilier spécialisé (tables, chaises, casques) et de faire le complément de travaux restant à la charge du collège et d'être réactif dès réception d'une réponse du CD si elle est positive.

Les postes informatiques, pour l'instant, seraient des Wyse, précise Madame Orain.

Madame Garreau, représentante des parents d'élèves, demande pourquoi le CD ne prend pas tout à sa charge. Madame Orain précise qu'il faudrait attendre un plan d'achat qui serait sur un temps long alors que le besoin d'une salle informatique est prégnant.

Madame Baillot, représentante des personnels enseignants et d'éducation, demande si la maintenance du matériel sera bien prise en charge par le CD. Madame Pivard répond que oui puisqu'il s'agit de postes déjà dans l'établissement et dont la maintenance est déjà assurée par le CD.

Madame Saint Lo s'interroge de l'avenir du projet en l'absence de subvention, et se demande si une autre configuration serait alors envisagée. Madame Orain répond que le projet serait poursuivi ou abandonné au vu du coût en concertation avec les personnels.

DBM

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

4.Contrats et Conventions, pour vote

Mme Pivard explique de quoi traitent ces conventions.

Convention APAJH 44

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Convention d'exécution de travaux pour le compte du Département de Loire-Atlantique, Maître d'Ouvrage **Public (salle multimédia)**

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

5.Compte financier, pour vote

Madame Pivard présente un powerpoint pour expliquer le compte financier.

Le nombre d'élèves boursiers interrogé : 126 en 2020, c'est 18,4 % des élèves du collège. Ce taux est certes en augmentation indique Madame Pivard, cependant le montant global des bourses n'évoluent pas : il y a plus de boursiers mais avec un taux moindre.

Monsieur Bordron remercie Madame Pivard de la présentation du compte financier et indique que le peu de créances au 31-12-2020 est un point positif, et que les réserves disponibles sont importantes.

Compte financier 2020

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Affectation des résultats 2020

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

6. Listes des fournitures année scolaire 2021-2022, pour vote

Une discussion s'ouvre au sujet de la liste des fournitures :

Monsieur Bouyer demande quel est le budget nécessaire pour ces fournitures.

Madame Foucher répond qu'en 6e elle en avait eu pour environ 40 euros mais qu'elle n'avait pas tout acheté puisqu'elle avait déjà certaines fournitures de l'année d'avant.

Monsieur Paris s'interroge : combien de ces fournitures ne serviront jamais. Ne serait-il pas préférable d'en demander moins et d'éventuellement en redemander après la rentrée ? Il ajoute que si tout n'est pas nécessaire dès la rentrée, il serait bien de le préciser dans la liste des fournitures.

Monsieur Bouyer précise qu'alors il y a le risque pour l'élève de ne pas avoir son matériel le jour J.

Monsieur Paris ajoute que le risque est aussi que les familles achètent des monceaux de matériel inutile.

In fine, Madame Orain précise que si des familles rencontrent des difficultés pour l'acquisition des fournitures, le fonds social d'état peut leur venir en aide.

Listes des fournitures année scolaire 2021-2022

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 0

7. Autorisation pour le Chef d'Établissement de recruter et signer les contrats des AED, pour vote

Autorisation pour le Chef d'Établissement de recruter et signer les contrats des AED

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Foucher demande si les AED ont des formations car il leur a été rapporté que certains s'adressaient aux élèves en hurlant constamment voire étaient vulgaires.

Madame Houdayer précise que parfois, les AED, comme tous les adultes, sont obligés de crier pour se faire obéir quand les comportements ne sont pas adaptés. Cependant elle propose de clarifier cela dans la semaine avec l'élue parent ayant fait remonter cette information.

8. Questions diverses :

Question soumise par les enseignants :

Les bulletins trimestriels ont été, en raison de la situation sanitaire notamment, dématérialisés pour le premier et deuxième trimestres, les seules familles qui en faisaient la demande l'obtenant en version papier. Qu'en sera-t-il au 3ème trimestre ? Un conseil pédagogique ou une consultation permettant à tous les enseignants de s'exprimer sur le sujet sont-ils prévus ? L'ensemble du CA ne pourrait-il pas être lui-aussi consulté sur la question, les parents et les élèves étant les premiers concernés par cette dématérialisation ?

Madame Orain précise que les familles sont informées de la possibilité de demander un envoi papier. Ce trimestre, ce sont environ 100 bulletins qui ont été envoyés aux parents des élèves éloignés du numérique suite au repérage par M Fréard, Mme Pivard (via le sondage envoyé en début d'année) et les remontées des professeurs principaux.

Madame Garreau informe le CA : « Nous avons constaté que les parents ne vont pas tous regarder le bulletin sur pronote », « Il faut surtout que les parents sachent qu'ils peuvent demander la version papier ». Monsieur Paris ajoute : « Pour ma part je ne savais pas qu'il fallait se manifester. »

Madame Orain précise qu'une communication a été faite pour informer les familles, notamment par l'intermédiaire des professeurs principaux.

Madame Garreau intervient pour dire que tous les PP ne transmettent pas les infos.

Monsieur Paris propose de procéder en sens inverse, c'est-à-dire de demander aux parents s'ils souhaitent un bulletin dématérialisé.

Madame Serhan, représentante des enseignants, précise que les familles qui ont le plus besoin de ce bulletin papier ne feront pas la demande de la version papier parce qu'ils ne sont pas dans ce lien avec le collège ni avec les institutions de façon générale. Elle ajoute que le bulletin est avant tout un support pédagogique et un lien avec les familles qui doit être conservé, surtout au collège.

M Paris précise qu'à minima le bulletin doit être envoyé par mail

Madame Baillot, représentante des enseignants, indique qu'à Jean Perrin (lycée de secteur), c'est le bulletin papier qui est envoyé aux familles. Elle ajoute que les bulletins dématérialisés ne doivent pas devenir la norme.

Pour Madame Houdayer, C.P.E, le bulletin papier dans la boîte aux lettres, examiné par les parents avec leurs enfants, est un rituel important.

Pour Madame Foucher, s'il est possible de le recevoir par papier, il faut le communiquer davantage, il est important qu'il soit imprimé pour certaines familles quand d'autres l'imprimeront chez elles.

Madame Pivard informe le CA que cette manière de faire permet un allègement du travail de Madame Bezier (secrétaire de direction), que par ailleurs pronote s'est diffusé très largement pendant le confinement, Le travail d'impression, de mise sous pli, ainsi que d'envoi est réalisé par les services administratifs du collège, Mme PIVARD précise qu'il faut également tenir compte de l'avis de ceux qui font le travail. Madame Jauffrit, représentante des enseignants, s'étonne : « Pendant des années cela n'a pas posé problème. ». Elle précise que cette question pourrait faire l'objet d'un vote.

Madame Baillot précise qu'il faut vraiment penser aux familles en difficultés qui ne viendront pas vers le collège et ne manipulent pas internet facilement.

Madame Orain ne sait si le choix de la dématérialisation est du ressort du CA. Madame Saint Lo demande alors qui a la décision sur la question. Madame Orain se renseignera et une discussion sera menée.

Monsieur Paris intervient : « Les parents souhaitent que les compte rendus (de conseil de classe) soient envoyés en version papier. C'est un droit, lui semble-t-il, ». Madame Orain précise qu'une version papier des comptes-rendus est bien fournie aux élèves.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Problème des toilettes fermées

Madame Orain indique qu'il y a eu des dégradations importantes (radiateur, portes dégonflées) : il faut fermer pour réparer et il faut aussi compter le temps du nettoyage. Le bloc sanitaire neuf a été fermé à plusieurs reprises.

Emmanuelle Houdayer, C.P.E précise que les toilettes ont été bouchées par des morceaux de papier, masques et protections périodiques.

Madame CARCEL s'interroge : « Quelle solution car au final cette question revient de conseil en conseil ? »

Emmanuelle Houdayer, C.P.E, dit être passée dans toutes les classes de 4ème et de 3ème, mais sans effet, malheureusement.

Possibilité d'avoir une gourde d'eau

Pour se désaltérer et en raison du port du masque, les élèves ont le droit d'avoir une gourde d'eau ; les élèves sont empêchés de boire sur la cour, cependant, car il faut baisser le masque.

Madame Orain confirme que la possibilité de la gourde est réelle uniquement sur la cour (pas en classe), sur un temps le plus court possible, et qu'il ne doit pas y avoir d'échange de gourdes. Un point sera fait avec les AED

Problème du vote de la DGH

Madame Orain explique que ce qui se vote, c'est la proposition de répartition de la DGH, les ouvertures et fermetures de postes, mais pas le nombre d'heures allouées au collège. Par ailleurs, cette répartition de la DGH sera proposée au vote dans un prochain CA, plus tardif, permettant d'avoir une image plus précise de l'organisation pour l'année prochaine.

Le préau

Madame Orain indique que le projet est toujours dans les priorités du collège. En effet, il n'y a aucun espace de protection pour nos élèves sur la cour. Elle a été reçue à l'IA, a évoqué la question, et un

appui de l'IA auprès du CD lui a été proposé ; elle a bien-sûr accepté cet appui.

Madame Garreau s'étonne car c'est un projet qui date de plusieurs années et le préau devait même être construit l'été dernier ou plus tard l'été prochain.

Madame Pivard explique que les établissements font des demandes en les priorisant puis qu'il y a une programmation pluriannuelle ; le préau est en priorité 1, mais pas de retour officiel qui dit que le préau sera construit à telle date ou telle autre. Pas d'échéance à ce stade.

Pour l'instant, des travaux d'adaptation aux normes PMR sont effectués (salle de sciences cet été).

Madame Jauffrit, représentante des personnels enseignants, regrette que M. Landier n'ait pu se connecter.

Question cantine :

Madame Garreau précise qu'il y a des retours d'élèves pas ou peu satisfaits des plats servis mais qu'elle indique aux parents à chaque fois que des concertations sont en cours sur les plats. Peut-être que c'est le seul moment où les élèves sont détendus (plus de masque) et peut-être sont-ils alors plus exigeants.

Il y a aussi les contraintes sanitaires, et certains parents ont relayé auprès de leurs représentants l'idée de faire manger les enfants dehors en sortant les tables. C'est une proposition qui ne peut être retenue parce qu'elle n'est pas applicable.

Des élèves versent leur verre d'eau dans les pichets.

Mme Garreau demande des précisions sur le protocole sanitaire à la cantine

Madame Orain indique que l'infirmière qui est en remplacement au collège était favorablement étonnée du faible nombre de cas de covid, ce qui souligne que la sécurité est assurée.

Le protocole strict est rappelé (pas de vracs, blocs de tables par classe distancés de 2m, lavage des mains et port du masque, pas de déplacement sans masque, entrée au self avec vérification que les élèves ont un deuxième masque) : il implique un travail supplémentaire pour les agents (présentation des plats).

Madame Pivard rappelle les contraintes sur la composition des repas.

Les contraintes (espace réduit et pas de masque) font que c'est un point critique de vigilance accrue, mais il n'est pas possible de tout voir. Si les élèves qui ne se comportent pas bien sont repérés, ils sont punis, des mesures sont prises.

Elle ajoute que les points «**toilettes**» et «**cantine**» pourraient être traités en dehors du CA. Elle invite les parents à venir la voir et souhaite un échange, un débat éclairé sur les sujets et remarques négatives qui reviennent très régulièrement. Madame Garreau en convient et indique qu'elle viendra la voir en mai.

Madame Foucher précise que c'est peut-être une minorité d'élèves qui ne trouve pas les repas bons et qu'on a forcément les retours négatifs de ces élèves alors qu'il n'y a pas de retour des élèves qui trouvent cela bon.

Madame Serhan précise que suite à la commission restauration, la réflexion a été menée en Vie de classe sous la conduite des délégués et cela était très intéressant. Entre rapport qualité/prix et nombre de personnel travaillant dans le service.

Intervention de Monsieur Bouyer

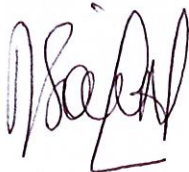
Proposition de participer au projet éducatif de territoire le 4 mai prochain. Madame Orain a répondu positivement et elle ajoute apprécier les interventions avec la ville de Rezé.

Monsieur Bouyer remercie Madame Orain d'avoir relayé les informations du service jeunesse.

Fin de la séance 20 heures 30

La Secrétaire de séance

Mme Saint Lo



La Présidente du Conseil d'Administration

Madame Orain



